

Références juridiques*

Convention d'Aarhus du 25 juin 1998, et loi n°2002-285 du 28 février 2002 « *autorisant l'approbation de la convention sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement* »

<https://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/documents/1860/Convention.pdf>

Directive 2003/4/CE concernant l'accès du public à l'information en matière d'environnement

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX%3A32003L0004>

Directive 2013/37/UE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 26 juin 2013 modifiant la directive 2003/98/CE concernant la réutilisation des informations du secteur public

<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32013L0037>

Transposition dans le code des relations entre le public et l'administration (CRPA) par l'ordonnance n° 2015-1341 du 23 octobre 2015 relative aux dispositions législatives du code des relations entre le public et l'administration

Titre III du livre II : l'association du public aux décisions prises par l'administration

Livre III : l'accès aux documents administratifs et la réutilisation des informations publiques

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?cidTexte=LEGITEXT000031366350>

Code de l'environnement

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idArticle=LEGIARTI000033019166&idSectionTA=LEGISCTA000033019164&cidTexte=LEGITEXT000006074220&dateTexte=20160810>

* Document à la date du 4 décembre 2019 - Les références juridiques mentionnées ci-dessus feront l'objet de mises à jour régulières.